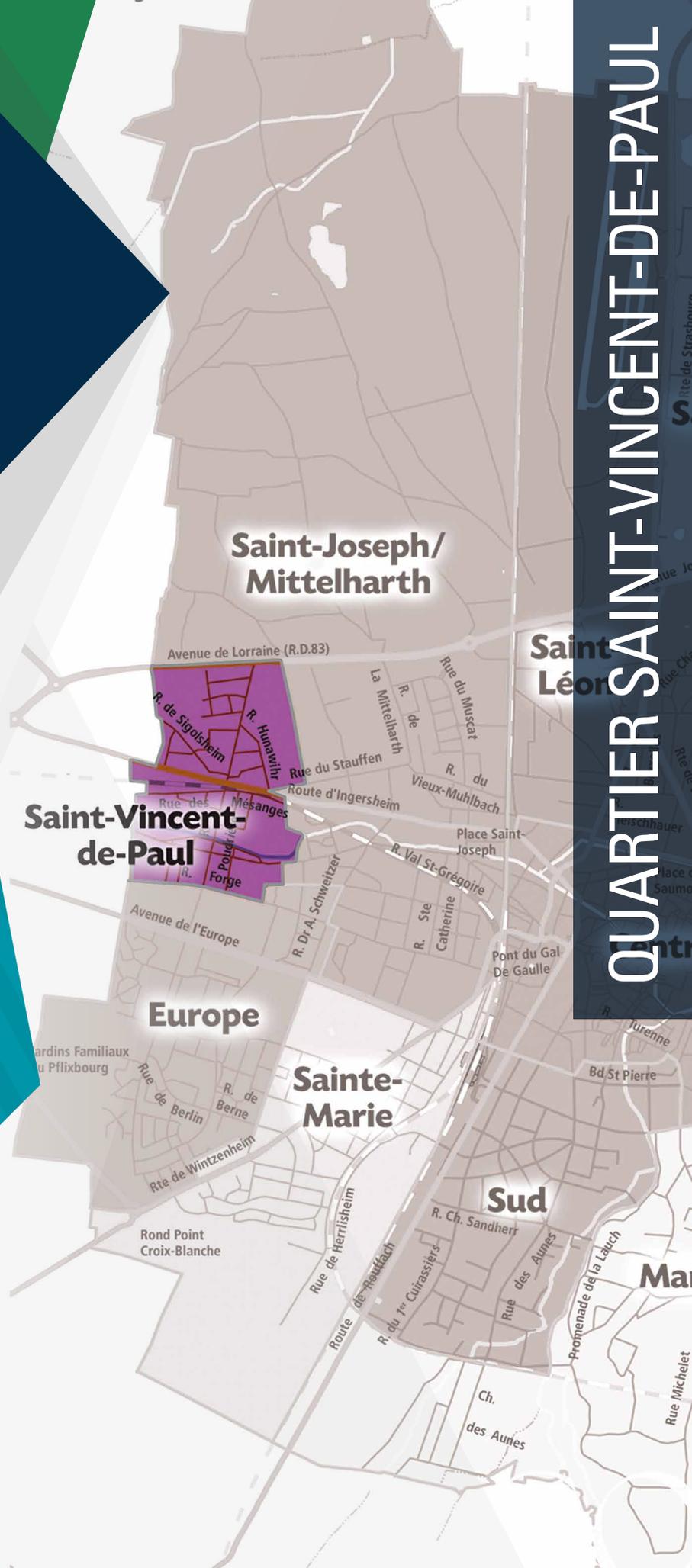


Réunions DE QUARTIER

161^e réunion de quartier
sur l'ensemble de la Ville

18^e réunion de quartier
dans votre quartier

6 juin 2018



QUARTIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL

LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE COLMAR

Tous les indicateurs sont au vert

dépenses de
fonctionnement 2017

ratio à l'habitant
1 074 € / an
ratio moyen national*
1 395 € / an
économie
321 € / an par habitant

les dépenses de
fonctionnement de la
Ville restent stables
depuis 2014

l'investissement
en 2017

ratio à l'habitant
476 € / an
ratio moyen national*
260 € / an

soit un investissement
supplémentaire de
15 174 K€

la dette à l'habitant
au 31/12/2017

hors dette récupérable hors hôtel de police
958 €
moyenne nationale*
1 475 €

en 2017, le coût des
intérêts représentait
1,16% du budget de
fonctionnement de la ville. Pour
2016, ce taux était de 1,35%.

Pas de hausse de la fiscalité depuis 6 ans

De 2013 à 2017, les taux pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti sont demeurés inchangés. En 2018, pour la sixième année consécutive, les taux fiscaux de la Ville de Colmar resteront stables.

Sur la base d'une comparaison effectuée en 2016 avec 19 villes de la même strate démographique, l'économie réalisée par les Colmariens est de 12 673 K€ pour le cumul de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

LES ENGAGEMENTS PRIS DEPUIS 2008

coût total : 32 824 611 € | annuel 2017 : 3 354 688 €



vélos | 2 019 131 €
19 155 bénéficiaires (vélo traditionnel)
289 bénéficiaires (vélo assistance électrique)



transport seniors | 1 476 258 €
30 510 bénéficiaires



restauration scolaire | 1 424 887 €
7 495 bénéficiaires



ciné pass | 932 578 €
45 195 carnets juniors, seniors
et seniors+ distribués



prime de naissance | 321 057 €
4 134 bénéficiaires



aide rentrée scolaire | 877 650 €
10 967 bénéficiaires



**aide à l'acquisition d'une tablette
numérique | 252 813 €**
| 752 bénéficiaires



**aide au financement du permis
de conduire | 340 833 €**
bénéficiaires : 54 | jeunes Colmariens
âgés de 17 à 23 ans / 53 personnes
en quête d'emploi.

VOTRE SÉCURITÉ EST PRISE EN COMPTE

SÉCURITÉ

Contrôles de vitesse : en 2017, la Police municipale a effectué 147 contrôles de vitesse dans différents secteurs de la Ville, contrôlé 6 276 véhicules et verbalisé 267 véhicules en excès de vitesse.

Patrouilles : la Police municipale effectue quotidiennement des patrouilles (pédestres, 2 roues et véhicules) dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Dispositif « Papy-Mamys trafic » : en 2017, 18 agents de régulation affectés aux entrées et aux sorties des écoles primaires de Colmar ont assuré la sécurité des élèves.

SALUBRITÉ / TRANQUILLITÉ

Opérations tranquillité vacances : la Police municipale a procédé à la surveillance de 93 résidences entre le mois de juin et de septembre 2017, conjointement à la Police Nationale.

Protection des habitations : la Ville apporte un soutien financier à tout foyer souscripteur d'un contrat annuel de télésurveillance. En 2017, la Ville a soutenu 22 foyers colmariens.

Dispositif d'alerte et d'assistance aux personnes âgées : la Ville de Colmar accorde une aide financière de 120 € maximum, pour l'acquisition ou la souscription d'un abonnement à un dispositif de téléassistance. 118 seniors ont déjà bénéficié de ce dispositif depuis 2014.

Chiens de 1ère et 2e catégorie : la Mairie assure le recensement des chiens de catégorie 1 et 2 et veille au respect de la réglementation en matière de chiens dangereux. En 2017 : 4 chiens dangereux ont été déclarés en catégorie 2.

Animaux en état de divagation : en 2017, la SPA de Colmar Agglomération a procédé à la capture de 806 animaux en état de divagation, dont 587 pour la Ville de Colmar.

Déjections canines : En 2017, pas moins de 195 verbalisations pour des déjections canines ont été relevées par la Police municipale et la Brigade Verte.

Fourrière automobile : en 2017, la fourrière Automobile de Colmar Agglomération a procédé à l'enlèvement sur le domaine public de 1 005 véhicules, 852 pour la Ville de Colmar et 153 principalement sur le centre-ville.



contrôles de vitesse



protection des habitations



téléassistance personnes âgées



patrouilles

F O C U S

LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Pour lutter efficacement contre ce problème, la municipalité a mis en place au sein de la police municipale une unité chargée de réprimer les propriétaires de chiens laissant leur animal souiller l'espace public. Les contrevenants sont verbalisés sur la base de l'art. R-633-6 du Code Pénal (contravention de 3ème classe d'un montant de 68 €).

Rappel : en sus des canisites et des sachets spéciaux, une motocrotte est à votre disposition (n° vert gratuit : 0800 800 731)

PÔLE HABITAT DANS VOTRE QUARTIER

Pôle Habitat gère Pôle Habitat gère 759 logements dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Ce qui a été réalisé en 2017 dans le patrimoine de Pôle Habitat situé dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul :

Le montant des réparations et travaux de maintenance des immeubles du quartier s'élève en 2017 à 448 317 €, soit un montant de 591 € / logement (y compris les interventions de type P2 et P3 dans le cadre de la prestation multiservices / hors contrats d'entretien non récupérables).

BEL'AIR-FLORIMONT : VERS LE RENOUVEAU D'UN QUARTIER

Le quartier Bel'Air Florimont, quartier prioritaire de la politique de la Ville, connaît actuellement d'importantes transformations, avec la démolition de la cité Bel'Air, achevée à l'automne 2016 et celle programmée début 2019 de la cité Florimont. Ce ne sont que les débuts d'une profonde mutation vers un renouvellement urbain d'ampleur du quartier. L'objectif de la Ville de Colmar est de renforcer l'attractivité du quartier et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants. Pour ce faire, **le projet prévoit des interventions sur les espaces et les équipements publics avec :**

- la création de 4 nouveaux équipements : un multi-accueil (Les P'tits Aviateurs ouvert en septembre 2017), un site de restauration scolaire rattaché aux écoles Brant (ouverture en décembre 2019), un gymnase et un centre socioculturel
- la rénovation des équipements publics existants : extension de l'école maternelle Brant (ouverture en septembre 2017), rénovation du groupe scolaire Brant et extension de la bibliothèque Bel'Flore
- la création de nouveaux espaces publics et de voies piétonnes
- la requalification des rues existantes et la création de nouvelles voies

des interventions sur les logements avec :

- la requalification des 184 logements des cités Abbé Lemire et Sigolsheim
- la construction d'environ 120 logements dont 20 logements sociaux.

Un projet global de 41,6 millions d'euros

Au total, l'ensemble du programme est estimé à 41,6 millions d'euros. Une première tranche de 30,7 millions fera l'objet d'une convention pluriannuelle de financement avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)
Montant de la 1ere tranche : 30 701.000€ HT | Ville de Colmar : 8 808 000€ | Pôle Habitat : 13 695 000€
ANRU : 4 006 000€ | Région Grand Est : 1 549 000€ | Autres financeurs : 2 643 000€

Opérations déjà réalisées en 2017

Extension de l'école maternelle Brant (ouverture en septembre 2017) : 1 377 170€

Création d'un multi-accueil au sein du pôle Petite Enfance (ouverture en septembre 2017) : 489 778€

LES TRAVAUX 2017 DANS VOTRE QUARTIER

ESPACES VERTS | réaménagement des cours | 170 956 €

Halte-garderie P'tits Aviateurs, école Brant

SÉCURITÉ | surveillance et prévention | 21 582 €

rue de Benwihr : implantation d'une caméra et d'un coffret électrique anti-vandalisme

ENSEIGNEMENT | travaux d'entretien et d'amélioration | 459 710 €

école maternelle Les Lilas, groupe scolaire Brant.

ANRU : extension de l'école maternelle Brant en vue du regroupement des écoles maternelles Brant, Hortensias et Marguerites.

PETITE ENFANCE | travaux de restructuration | 202 161 €

ANRU : locaux et cour du multi accueil Les P'tits Aviateurs

CULTES | subventions pour travaux d'entretien et d'amélioration | 11 526 €

église et locaux associatifs Saint-Vincent-de-Paul

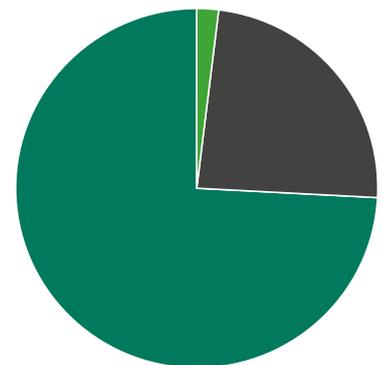
CULTURE | travaux d'entretien et d'amélioration | 8 829 €

Bibliothèque Bel'Flore

SOCIAL | mission politique de la Ville | 105 175 €

étude urbaine pour le projet de renouvellement urbain du secteur Bel'Air Florimont

total : 1 979 939 €



salubrité / sécurité
loisirs / culture
cadre de vie

colmar
et vous

Colmar et vous

www.colmar.fr/numerique

l'agenda
de vos sorties

L'agenda de vos sorties

agenda.colmar.fr

DES OUTILS
A VOTRE
SERVICE

DES REMARQUES, DES SUGGESTIONS ?
contactez-nous par mail : reunion-quartier@colmar.fr